



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 23 novembre 2021]

Date de la convocation

17 novembre 2021

Date d'affichage

24 novembre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 2

Votants : 32

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Arnaud ELGOYHEN, Laurent SQUASSINA, Isabelle BEAUVAIS, Philippe ISSARD, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Corinne DARMANI, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Christelle HARDY, Alice GAUTREAU

Absents : Thomas DOMENECH

N° 110/ 2021

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Dénomination de voie – « Rue Anna de Noailles »

Dans le cadre du projet de construction de 20 logements sociaux porté par Tarn Habitat sur les parcelles cadastrées section ND n°293 et 295 et suite au transfert dans le domaine public de la voie d'accès, Madame Le Maire informe l'assemblée de la nécessité de dénommer cette voie.

Cette voie relie l'ancienne route de Barat au chemin du Poujoular.

Madame le Maire propose de nommer cette voie :

Rue Anna de Noailles (poétesse et romancière française, 1876-1933)

1 annexe

VOTE : 2 VOIX CONTRE ET 3 ABSTENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la dénomination « rue Anna de Noailles » pour la voie indiquée sur le plan joint en annexe,

DONNE POUVOIR à Madame Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 24 novembre 2021